

Prix départementaux de l'environnement et du patrimoine

Des encouragements à l'action

Que ce soit pour l'environnement ou pour le patrimoine, les encouragements du Conseil général à travers les prix départementaux qui ont été remis le mardi 27 février à Rodez, sont des aides à l'action ainsi que l'ont souligné les deux présidents des jurys, Pierre-Marie Blanquet et René Quatrefages.

Pour l'environnement, le partenariat du Conseil général s'enrichit cette année d'une bourse au déve-

loppement durable. La vulgarisation de cette notion combine trois piliers : le développement économique, le progrès social et la protection de l'environnement.

En ce qui concerne le patrimoine, la remise des prix a été l'occasion de mettre l'accent sur l'engagement des bénévoles, particuliers, associations, collectivités dans une démarche qui porte sur un patrimoine proche de nous, celui du quotidien des Aveyronnais. ■

Prix de l'environnement

1^{er} prix : Association "Maison natale de Jean-Henri Fabre" à Saint-Léons pour les suivis entomologiques 2005-2006 de la tourbière des Rauzes.



La maison natale de Jean-Henri Fabre à Saint-Léons

Ces recherches sur un milieu naturel propriété du Conseil général portent sur un papillon (l'azurée des mouillères), considéré comme un bon indicateur des milieux humides.

2^{ème} prix : Ligue de protection des oiseaux (LPO) pour la connaissance et la protection du milan royal en Aveyron. C'est une population estimée à 200 sur le département. Une démarche de protection a



Un milan royal

© Museum Fribourg

été engagée (placettes d'alimentation) ainsi que des actions de sensibilisation auprès du public et des agriculteurs.

3^{ème} prix : association Chrétiens en monde rural (CMR). L'association a réalisé des campagnes d'information et animé des rencontres afin de sensibiliser le grand public sur divers thèmes qui contribuent au respect de la nature et de l'environnement.

1^{er} prix entreprise : entreprise SOBAC basée à Lioujas. Le procédé Bactériosol/Bactériolit produit et commercialisé par la société a été testé.

Un constat : ce procédé permet de réduire la pollution des eaux par une meilleure fixation des éléments nutritifs des lisiers. Il assure une transformation organique des

lisiers en humus en permettant de réduire l'apport d'engrais chimiques fortement lessivables. L'équilibre des sols s'en trouve fortement amélioré.

Bourse au développement durable

1^{er} prix : entreprise SOBAC à Lioujas. L'entreprise poursuit des programmes de recherche et d'innovation pour une agriculture productive et respectueuse de l'environnement. Elle a notamment décidé, en partenariat avec la ferme de l'Institut national d'agronomie de Paris Grignon de participer à un projet ayant pour objectif la diminution de la consommation d'énergie à l'échelle d'une exploitation en développant l'autonomie énergétique.

2^{ème} prix : EURL Braley Rouergue Loca Benne à Rodelle. En observant les conditions de travail de ses salariés sur les centres de tri



Procédé Bactériosol de l'entreprise SOBAC